

### **Recommandation 1.2**

*Le gouvernement doit également revoir ses programmes bilatéraux d'aide au développement et ses programmes d'aide humanitaire de façon à refléter les nouvelles réalités de l'Afrique subsaharienne. Le Sous-comité estime que les ressources doivent être ciblées et que les programmes d'aide au développement et d'aide humanitaire doivent refléter le fait que, dans bon nombre des pays d'Afrique, le VIH/sida est inextricablement lié à d'autres problèmes, particulièrement les pénuries alimentaires et la famine, les conflits armés et la violence politique, ainsi que les problèmes de gouvernance. Le Sous-comité estime que l'Agence canadienne de développement international devrait accorder une priorité plus grande à la lutte contre le VIH/sida en Afrique subsaharienne et axer ses moyens et ses programmes sur un nombre moindre de secteurs et de pays, afin d'agir plus efficacement. Une telle démarche supposerait, d'une part, une aide humanitaire nécessaire de toute urgence pour aider les victimes du VIH/sida et pour empêcher la maladie de se répandre et, d'autre part, des programmes à plus long terme pour reconstruire les secteurs les plus affectés par la pandémie (agriculture, soins de santé, fonction publique).*

Le gouvernement soutient et appuie la recommandation du Sous-comité qui préconise que les programmes bilatéraux d'aide au développement et les programmes d'aide humanitaire du gouvernement reflètent les nouvelles réalités de l'Afrique subsaharienne. Le récent énoncé de politique de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) en faveur d'une aide internationale plus efficace intitulé *Le Canada contribue à un monde meilleur* est conforme à cette recommandation en ce sens qu'il s'engage à adopter une démarche plus globale en matière de coopération au développement, caractérisée par une série de principes clés et d'approches en matière de programmes axées sur un développement plus efficace. De plus, l'ACDI effectue des examens périodiques des programmes d'aide bilatéraux afin de s'assurer qu'ils sont adaptés aux nouvelles réalités de l'Afrique, qu'ils soient réorientés au besoin pour devenir plus efficaces et qu'ils permettent de mieux relever les défis actuels, notamment celui que pose l'épidémie de VIH/sida.

Le gouvernement appuie la recommandation selon laquelle il est nécessaire de cibler un nombre plus restreint de secteurs dans un plus petit nombre de pays. En décembre 2002, la ministre de la Coopération internationale a annoncé, dans le contexte de *Le Canada contribue à un monde meilleur* que le Canada accroîtra ses investissements en matière d'aide dans un nombre restreint de secteurs prioritaires dans neuf pays en développement qui ont le potentiel d'utiliser de l'aide efficacement. Six des neuf pays sont des pays d'Afrique subsaharienne et sont parmi les pays les plus pauvres du monde.

Le gouvernement appuie également la recommandation qui veut que les programmes d'aide au développement et d'aide humanitaire reflètent le fait que, dans un grand nombre des pays d'Afrique, le VIH/sida est inextricablement lié à d'autres problèmes, particulièrement les pénuries alimentaires et la famine, les conflits armés et la violence politique, ainsi que les problèmes de gouvernance.